



Communiqué de presse

Commerce lausannois

Macarons de stationnement multizone pour les entreprises

Afin de soutenir le commerce lausannois, la Municipalité introduit une nouvelle offre de stationnement, le « macaron entreprises ». Destiné à faciliter le parcage des véhicules professionnels de service, son prix annuel est de CHF 1'500.-

Dans le cadre des mesures prises en faveur des commerçants lausannois, la Municipalité propose le macaron entreprises, afin de faciliter le parcage des véhicules professionnels de service utilisés pour livrer à la clientèle de la marchandise lourde ou pour des interventions à domicile nécessitant du matériel encombrant.

Le macaron multizone vise à simplifier les démarches des entreprises de la ville. Il est valable sur l'ensemble du territoire communal et permet de se parquer sur les emplacements du domaine public où la durée de stationnement est d'ordinaire limitée. Son prix est de CHF 1'500.- par an.

Le macaron entreprises est disponible depuis le 1^{er} janvier 2019 auprès de l'Office de la circulation et du stationnement. Les entreprises peuvent bénéficier de trois macarons au maximum. Les conditions suivantes doivent être remplies :

- l'entreprise doit être établie sur le territoire communal ;
- l'entreprise assure des livraisons lourdes ou des prestations nécessitant un outillage technique encombrant ;
- le véhicule doit être immatriculé au nom de l'entreprise ;
- l'entreprise doit être identifiable sur le véhicule.

Les dispositions réglementaires sont consultables sur le [site de la Ville de Lausanne](http://www.lausanne.ch). L'Office de la circulation et du stationnement peut également répondre à vos questions au 021 315 38 00 ou par e-mail à ocs.reception@lausanne.ch.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, +41 21 315 72 01**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 9 janvier 2019